



**Calendrier prévisionnel de déploiement du télé-service permettant aux communes
de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
dématérialisée dans iCatNat**

Le déploiement du télé-service débutera en mai 2019 et sera progressif jusqu'à la fin de l'année semestre 2019. Il s'effectuera par groupes de départements afin de permettre l'organisation de la formation des services déconcentrés de l'état aux nouvelles fonctionnalités d'iCatNat. Il laissera également le temps à ces derniers d'informer les communes de l'existence du télé-service.

Le calendrier présenté ci-dessous est prévisionnel.

La répartition des groupes de département est souple. Les préfetures justifiant de contraintes de calendrier particulières peuvent solliciter le déplacement de leur département d'un groupe à un autre.

• Calendrier de déploiement prévisionnel :

Groupe 1 : mai 2019

Groupe 2 : juin 2019

Groupe 3 : juillet 2019

Groupe 4 : septembre 2019

Groupe 5 : octobre 2019

• Répartition des départements et collectivités par groupe de déploiement (au 15/05/2019) :

Groupe 1 - Avril 2019	Groupe 2 - Mai 2019	Groupe 3 - Juin 2019	Groupe 4 - Juillet 2019	Groupe 5 - Octobre 2019
Bouches-du-Rhône - 13	Allier - 03	Ain - 01	Aisne - 02	Charentes-Maritimes - 17
Dordogne - 24	Ardennes - 08	Alpes-de-Haute-Provence - 04	Ariège - 09	Corrèze - 19
Eure - 27	Aube - 10	Hautes-Alpes - 05	Aveyron - 12	Côte-d'Armor - 22
Gironde - 33	Aude - 11	Alpes-Maritimes - 06	Calvados - 14	Creuse - 23
Loiret - 45	Charentes - 16	Ardèche - 07	Cantal - 15	Loire - 42
Pyrénées-Atlantiques - 64	Corse du Sud - 2A	Cher - 18	Doubs - 25	Maine-et-Loire - 49
Var - 83	Haute-Corse - 2B	Drôme - 26	Eure-et-Loir - 28	Puy-de-Dôme - 63
Essonne - 91	Côte d'Or - 21	Finistère - 29	Ille-et-Vilaine - 35	Yvelines - 78
Hauts-de-Seine - 92	Gard - 30	Gers - 32	Lot - 46	Territoire de Belfort - 90
Martinique - 972	Haute-Garonne - 31	Indre - 36	Lot-et-Garonne - 47	Guyane - 973
	Hérault - 34	Indre-et-Loire - 37	Lozère - 48	Saint-Barthélemy - 977
	Isère - 38	Jura - 39	Manche - 50	Saint-Martin - 978
	Loire-Atlantique - 44	Landes - 40	Marne - 51	Wallis-et-Futuna - 986
	Meurthe-et-Moselle - 54	Loir-et-Cher - 41	Haute-Marne - 52	
	Moselle - 57	Haute-Loire - 43	Mayenne - 53	
	Nord - 59	Haute-Saône - 70	Meuse - 55	
	Pas-de-Calais - 62	Saône-et-Loire - 71	Morbihan - 56	
	Hautes-Pyrénées - 65	Paris - 75	Nièvre - 58	
	Pyrénées-Orientales - 66	Deux-Sèvres - 79	Oise - 60	
	Bas-Rhin - 67	Somme - 80	Orne - 61	
	Haut-Rhin - 68	Vaucluse - 84	Sarthe - 72	
	Rhône - 69	Vienne - 86	Vosges - 88	
	Savoie - 73	Haute-Vienne - 87	Yonne - 89	
	Haute-Savoie - 74	Seine-Saint-Denis - 93	Saint-Pierre-et-Miquelon - 975	
	Seine-Maritime - 76	Val de Marne - 94	Mayotte - 976	
	Seine-et-Marne - 77	Val d'Oise - 95		
	Tam - 81	Guadeloupe - 971		
	Tarn-et-Garonne - 82	La Réunion - 974		
	Vendée - 85			
10 départements	29 départements	28 départements	25 départements	13 départements